

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1565

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Libéralisme made in USA

Les Américains mènent la croisade de la libéralisation de l'agriculture à l'OMC. Les pays pauvres de l'Afrique occidentale prennent Washington au mot. Et lui demandent de balayer devant sa porte.

Les pays exportateurs agricoles et les Etats-Unis mettent la pression pour que la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), convoquée en septembre prochain à Cancun (Mexique), décide d'une généreuse libéralisation des échanges agricoles. L'Europe résiste (*DP* n°1556). Mais le bras de fer se poursuit entre l'Ancien et le Nouveau Monde sur deux dossiers sensibles qui, au-delà des intérêts économiques, mettent en évidence des sensibilités différentes.

Information transparente

Les Etats-Unis portent plainte contre les obstacles dressés par l'Europe à l'importation des OGM. Pour Washington, les produits génétiquement modifiés sont absolument sûrs et les restrictions à leur libre commerce ne sont que des manœuvres protectionnistes. L'Eu-

rope évoque le principe de précaution. Elle doit tenir compte de l'opinion de ses consommateurs qui se méfient de l'inconnu. Les importations sont filtrées et Bruxelles s'apprête à imposer un étiquetage clair des produits pour signaler la présence d'OGM. Pour les Américains, cette volonté de transparence est une manière déguisée de barrer la route à leurs produits. La libre circulation doit primer sur la libre information.

Les appellations d'origine contrôlée

Les Etats-Unis défendent la même conception rigide du libéralisme pour combattre les appellations géographiques. Les règles de propriété intellectuelle de l'OMC permettent de défendre Coca-Cola, Nike et autres marques de fabrique contre les contrefaçons. C'est possible aussi pour Bordeaux, Madère et autres appellations

d'origine des vins et spiritueux. La Suisse alliée à l'Union européenne veut obtenir à Cancun une protection internationale des indications de provenance étendues à d'autres produits agricoles. Le Gruyère suisse ou la Feta grecque sont aussi dignes de protection qu'une marque commerciale. Washington affirme, à l'inverse, que l'indication de provenance favorise les producteurs d'une région et dresse un obstacle à la libre concurrence. C'est donc nier la spécificité du terroir et des recettes régionales. C'est refuser à un groupe de producteurs le droit de se profiler sur le marché, de fidéliser une clientèle. Mais c'est pourtant ce que font les propriétaires d'une marque.

Le coton en ligne de mire

La rigueur et la pureté du libéralisme made in USA s'arrêtent lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts américains. Le président du Burkina Faso s'est permis de le dénoncer dans un comité de l'OMC. Les Etats-Unis protègent massivement leurs producteurs de coton. Des subventions s'élevant à 3,7 milliards de dollars par année permettent d'abaisser les prix pour faire face à la concurrence des cotons produits 50% moins cher par les agriculteurs de l'Afrique occidentale. Le coton représente un tiers des exportations du Burkina, du Bénin, du Mali et du Tchad. Le soutien

américain pèse sur le marché mondial et remet en cause l'une des seules possibilités pour ces pays de se procurer des devises.

Le Burkina et ses voisins d'Afrique occidentale proposent aux ministres qui se réuniront à Cancun de réduire, puis d'abolir le soutien à la production de coton. Cet appel s'adresse à une série de pays comme la Chine, le Brésil, l'Espagne ou l'Egypte qui subventionnent leur coton pour un montant annuel estimé à 0,8 milliard de dollars. Mais il concerne en priorité les Etats-Unis donneurs de leçon en matière de libéralisme agricole. *at*

I M P R E S S U M
Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télocopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch

Les pauvres à l'OMC

«L'exemple du coton africain constitue une illustration éclatante des rares cas où la libéralisation des échanges et le respect des règles multilatérales édictées par l'OMC conduiraient à des avantages commerciaux substantiels et immédiats pour les pays africains qui sont parmi les plus pauvres du monde.»

Blaise Compaore, président du Burkina Faso